



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 09/2019 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 17 Votants : 24 Procurations : 07

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille dix-neuf, le cinq février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 29 janvier 2019.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, BEUILLE, ZAMBONI, LIAN, AUDIGUIER, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, RIGAUD, SEIB-TAUPIN, MARTIN.

PROCURATIONS

M. BENHADJ	à	M. BERNES
Mme LLOUBERES	à	M. BEUILLE
M. CASTAING	à	M. SANCHEZ
Mme LASSALLE	à	Mme MAUREL
Mme ARNAL	à	M. ZAMBONI
M. MARQUIER	à	M. RIGAUD
Mme JOUET	à	Mme SEIB-TAUPIN.

ABSENT EXCUSÉ : M. CANEZIN

ABSENTS : MM. FERTE J., DELON et MMES GARBIN, FERTE S.

SECRETAIRE : Mme LIAN a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Créations de postes suite à l'augmentation horaire du temps de travail

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient d'augmenter l'horaire du temps de travail de deux agents d'accueil au service administratif. Cette augmentation est rendue nécessaire suite à la nouvelle organisation des services administratifs.

Madame le Maire précise que les agents concernés par la modification de leur temps de travail ont été informés, et que ces derniers ont tous notifiés leur accord.

Ces augmentations dépassant 10 %, il convient de créer les postes suivants :

POSTE ACTUEL	NOUVEAU POSTE
Adjoint d'animation Principal 2 ^{ème} classe - 30/35 ^{ème}	Adjoint d'animation Principal 2 ^{ème} classe - TC
Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} classe - 30/35 ^{ème}	Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} classe - TC

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 05 février 2019.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 21

Voix Contre : 3 (Mmes SEIB-TAUPIN, JOUET et M. MARTIN)

Abstention : 0

➤ De créer les postes tels que décrits ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 06 février 2019

Le Maire,


Lysiane MAUREL

